CALENDRIER 2022

COLLECTES EN PORTE- À-PORTEDES DÉCHETS MÉNAGERS

Houyet

AVEC L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, LA BOUCLE EST BOUCLÉE!









Consignes générales

pour une bonne collecte des déchets





Horaires?

Sortez vos déchets **avant 6h** le matin du jour de collecte ou **la veille au soir après 18h**. Attention, en juillet et en août, en raison des fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5h du matin. Veuillez sortir vos déchets avant 5h ou la veille au soir.



Déchets coupants?

Pour la collecte de déchets résiduels en sac payant, emballez les déchets coupants dans du papier journal, de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur.



Fermeture des sacs?

Fermez vos sacs de façon à ce que le collecteur puisse saisir facilement le sac par le dessus (pas de bandes adhésives).



Dépôt?

Faites en sorte que votre sac de déchets ménagers résiduels, vos papiers-cartons, vos sacs organiques et vos nouveaux sacs bleus soient bien visibles et accessibles. Vos déchets doivent se trouver **en bord de voirie** et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur car cela rend difficile le t vail des collecteurs. Enfin, évitez de les mettre dans la rigole quand il pleut.

En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible au camion de collecte.



Intempéries

Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont souvent dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez rentrer vos déchets et ressortez-les à la prochaine collecte du même type.



Poids maximum?

Afin de p éserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs de déchets ou caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser **15 kg**.



Déchet recyclable?

Ce logo sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos sacs communaux, sacs pour déchets organiques et papiers-cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.

Tableau 2022 des collectes











→ CELLES, CIERGNON, CUSTINNE, FINNEVAUX, HOUR, HOUYET, HULSONNIAUX, MESNIL-EGLISE, MESNIL-SAINT-BLAISE, SANZINNE, WANLIN

| | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|----------|------------------|------------------|------------------|---------------------|------------------|------------------|---------------------|------------------|---------------------|------------------|-----------|---------------------|
| | 7, 14, 21, 28 | 4, 11, 18, 25 | 4, 11, 18, 25 | 1, 8, 15, 22, 29 | 6, 13, 20, 27 | 3, 10, 17, 24 | 1, 8, 15, 22, 29 | 5, 12, 19, 26 | 2, 9, 16, 23, 30 | 7, 14, 21, 28 | 4, 18, 25 | 2, 9, 16, 23, 30 |
| STE STE | 18 | 15 | 15 | 12 | 10 | 7 | 5 | 2, 30 | 27 | 25 | 22 | 20 |
| E | 3, 17, 31 | 14, 28 | 14, 28 | 11, 25 | 9, 23 | 9, 20 | 4, 18 | 1, 18, 29 | 12, 26 | 10, 24 | 7, 21 | 5, 19 |



La collecte des encombrants se fait sur demande auprès de la Ressourcerie Namuroise au 081/26.04.00. Infos: www.laressourcerie.be





Collecte des **déchets organiques**







Herbes, plantes d'appartement, fleurs fanées, déchets végétaux de jardin

Autres déchets





Consignes à suivre:

- Attention, n'achetez pas n'importe quels sacs... Seuls les sacs biodégradables réglementaires BEP bien triés sont collectés!
- Retrouvez les conseils d'utilisation et la liste des points de vente des sacs biodégradables sur www.bep-environnement.be.
- Les emballages non biodégradables n'ont pas leur place dans le sac organique.



Collecte des papiers-cartons

En porte-à-porte ou via les recyparcs







Cartons propres non souillés et aplatis

Consignes à suivre:

- Vos papiers-cartons ne peuvent pas être présentés en vrac, mais ficelés ou glissés dans une boîte en carton résistante.
- N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos papiers-cartons



Nouveau Sac Bleu





Déchets organiques





Ordures ménagères





de ciment

Recyparc







Collecte des PMC dans le Nouveau Sac Bleu



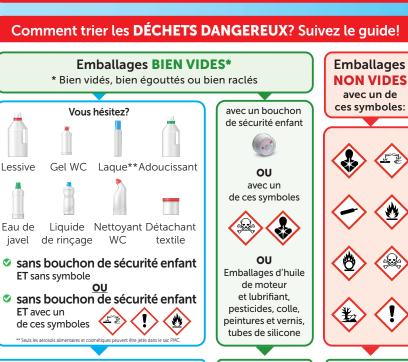
INTERDIT - À trier comme suit: Emballages avec bouchon La frigolite de sécurité enfant Emballages avec au moins Autres obiets : un des pictogrammes suivants: Déchets ménagers résiduels Emballages avec une contenance supérieure à 8 L. Emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en plastique + couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux, etc



Cartons à boissons



Les règles pour un bon recyclage



À JETER DANS LE NOUVEAU SAC BLEU

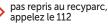
Emballages d'huile de moteur et lubrifiants, combustibles, pesticides, colle, peintures et

vernis, tubes de silicone

Pour plus d'informations, adressez-vous aux collaborateurs du recyparc.

À DÉPOSER AU RECYPARC À DÉPOSER AU RECYPARC



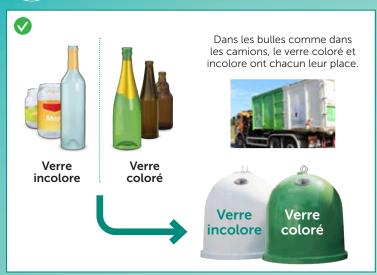




Collecte des bouteilles, bocaux et flacons en verre transparents



À déposer dans les bulles ou via les recyparcs





CONSEILS À SUIVRE:

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé: ni couvercle
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales. passibles de poursuites administratives ou iudiciaires.



Recyparc

La liste des matières acceptées dans les recyparcs et les quotas annuels et journaliers maximum sont repris dans le quide pratique des recyparcs disponible sur demande auprès des préposés ou sur www.bep-environnement.be.

ADRESSE DU RECYPARC:

Rue de Rochefort 223 à Beauraing

HORAIRES

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 17h. Dernière entrée à 16h45 en cas d'engorgement.

Fermé les dimanches et jours fériés légaux, les samedi 24/12/2022 et 31/12/2022 à partir de 12h.

- · Les déchets doivent être préalablement triés au maximum pour gagner du temps sur place.
- À votre arrivée au recyparc, merci de bien vouloir ouvrir spontanément votre coff e afin de fai e vérifier vo apports de déchets par le préposé.
- Les usagers respecteront le règlement et resteront corrects et courtois envers le personnel des recyparcs; en cas de désaccord, les usagers peuvent contacter les responsables de BEP Environnement. Tout comportement de nature agressive fera l'objet de poursuites.
- Nous vous rappelons que les préposés sont présents sur le site pour vous aider au tri des déchets apportés et non dans le déchargement de ceuxci, sauf cas exceptionnels.
- Pour éviter l'envol des déchets, les remorques doivent être correctement bâchées. L'usager est tenu de ramasser les déchets tombés de son véhicule ou remorque sur la voie publique ou dans l'enceinte du recyparc.
- La récupération des matières dans les recyparcs est interdite, à l'exception des actions ponctuelles menées avec les associations locales.

- Les apports sont limités à 1 m³ par matière et par jour. Pour certaines matières, il y a aussi des quotas annuels:
- Amiante 0,5 m³/citoyen/an
- Bois 3 m³/citoven/an
- Inertes 3 m³/citoyen/an
- Encombrants, encombrants non incinérables, plastiques durs et verre plat 4 m³/citoyen/an
- Déchets verts 7 m³/citoyen/an
- Pneus 4 pneus/citoyen/an



🖟 Vélos : 23 avril 2022



🔼 Jouets : 15 octobre 2022

Dates de fermeture exceptionnelles de votre recyparc: le jeudi 27/10/22 (toute la journée) et le samedi 12/11/22 (toute la journée)

HOUYET



Vous pouvez à tout moment consulter le calendrier en ligne sur

www.bep-environnement.be.



Grand Nettoyage de Printemps les 24, 25, 26 et 27 mars 2022

Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur **www.walloniepluspropre.be**.



Téléchargez gratuitement l'application Recycle!

pour recevoir une alerte la veille du jour de collecte de vos déchets et tout connaître sur les collectes des déchets.







L'application web des recyparcs

Vous pouvez consulter l'état de vos quotas personnels sur Internet. Demandez votre accès aux préposés des recyparcs et connectez-vous sur https://mes-quotas.bep-environnement.be.

Quelles sont les fonctionnalités proposées?

- Consulter l'état de vos quotas.
- Trouver le recyparc le plus proche en fonction du type de déchet dont vous voulez vous débarrasser.



MAGdé - Le magazine sympa pour vous aider à réduire votre production et à assurer la bonne gestion de vos déchets. Le MAGdé, ce sont des conseils, des astuces et des actus toute l'année. Chaque trimestre, nous proposons un dossier thématique pour approfondir un sujet. Pour nous suivre, rien de plus simple, il suffit de s'abonner à l Newsletter sur www.magde.be.



BEP Environnement Votre Intercommunale de gestion des déchets ménagers

Avenue Sergent Vrithoff, 2 • 5000 Namu

Tél: 081/71.82.11

www.bep-environnement.be



Administration communale de Houyet

Rue Saint-Roch,15 • 5560 Houyet Tél.: 082/66.67.51 • Fax: 082/66.60.11 www.houyet.be

